

ATTENTION!



J'adhère à la complémentaire santé d'entreprise :

1 - Je complète le bulletin d'affiliation en indiquant les ayants droit assurés et mon choix de garantie (base formule 1 ou option formule 1 bis ou Option formule 2)

2 - J'envoie à mon employeur, l'ensemble des justificatifs correspondant à ma situation :

- le bulletin d'affiliation ci-joint,
- un mandat de prélèvement SEPA ci joint,
- un Relevé d'Identité Bancaire,
- la photocopie de mon attestation de droits à l'assurance maladie,
- la photocopie des attestations de droits à l'assurance maladie de mes éventuels ayants droit qui bénéficieront de la complémentaire santé d'entreprise,
- la photocopie des certificats de scolarité / conventions d'apprentissage de mes éventuels enfants assurés,

Ces documents à remettre dès que possible à votre employeur, permettront d'enregistrer vos garanties et de vous faire parvenir vos cartes de Tiers-Payant au plus vite.

NB: Comment récupérer votre attestation de carte vitale, si vous ne l'avez plus?

Dans une borne à la MSA ou à la Sécurité Sociale
Par internet sur le site de la MSA ou de la Sécurité Sociale

www.groupama.fr



Groupama
CENTRE MANCHE